

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



BON DIAGNOSTIC CARBONE

Installé depuis moins de
5 ans en viticulture ou
cultures spécialisées
réduisez votre
empreinte carbone
et bénéficiez du soutien
Plan de Relance



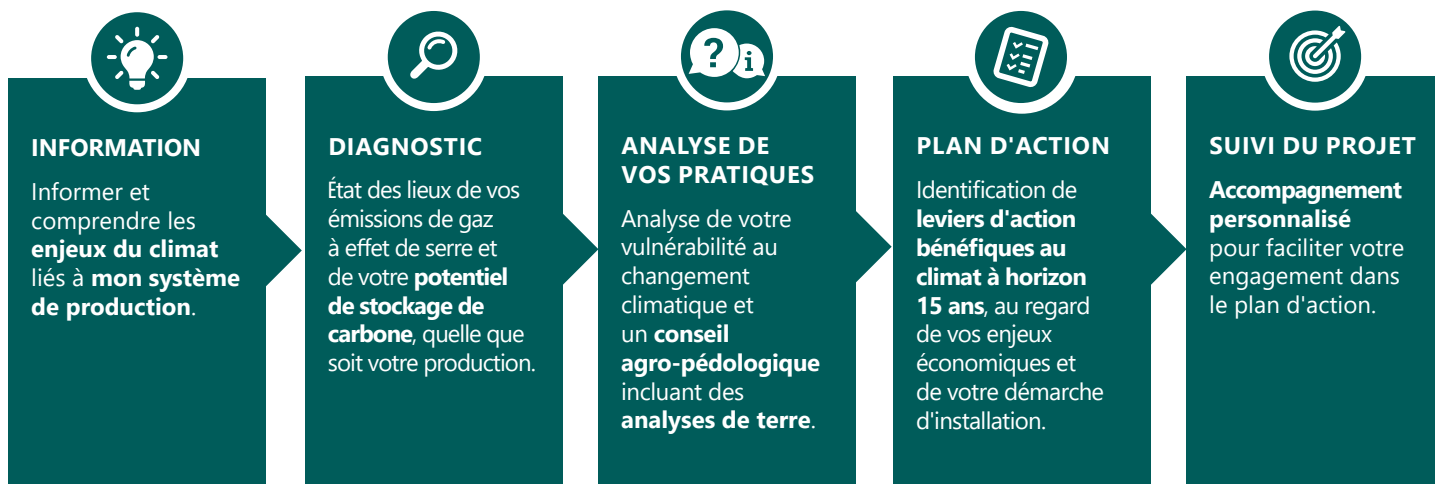
- Un accompagnement clé en main, adapté à votre projet global d'exploitation
- Un conseil qui allie réduction de votre empreinte carbone, de vos charges d'exploitation et une optimisation de vos revenus
- Une expertise transversale de nos conseillers pour engager une démarche de transition sur votre exploitation
- Une démarche de réduction d'empreinte carbone complémentaire à votre démarche d'installation

nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

Engagez une démarche
de progrès sur
votre exploitation



Bénéficiez du Bon Diagnostic Carbone Plan de Relance avec les Chambres d'agriculture



..... **!** **SOYEZ LES PREMIERS À BÉNÉFICIER DE LA DÉMARCHE BON DIAGNOSTIC CARBONE DÈS MAI 2021 (DISPOSITIF OUVERT JUSQU'À DÉCEMBRE 2022 EN FONCTION DES CRÉDITS DISPONIBLES)**

Pourquoi s'engager dans un projet bas carbone accompagné par les Chambres d'agriculture ?

- **Gagnez en efficacité économique** sur votre exploitation
- **Adaptez votre système de production** au changement climatique
- **Valorisez votre image** vis-à-vis de la société en mettant en avant les co-bénéfices de votre activité
- **Faites-vous rémunérer** pour vos pratiques bénéfiques pour le climat grâce au Label Bas Carbone

LABEL BAS CARBONE



Un tarif très attractif :

- **90% du coût du conseil pris en charge par l'État**
- **10% restent à votre charge.**

Ne perdez pas de temps !

Contactez le conseiller de votre Chambre d'agriculture départementale pour bénéficier du Bon diagnostic carbone.

Pour ceux qui sont installés depuis plus de 5 ans, renseignez-vous auprès du conseiller de votre Chambre d'agriculture sur les autres dispositifs bas carbone.

Partenaire

